

Organisation Grutage

Mise à l'eau – Suivre les panneaux ZONE TECHNIQUE

N'oubliez pas de prendre un rendez-vous mise à l'eau sur l'agenda Doodle.

- A l'arrivée les bateaux sont stockés en marche arrière perpendiculaire à la clôture à proximité de la grue.

- le mâtage sera effectué sur ces emplacements.

- Lorsque les bateaux sont prêt CAD mâté, sans pataras, élingue et amarres en place, pare battage à tribord, prévenir le responsable du grutage.

- Présenter le bateau en marche arrière et positionner la remorque sur les marques au sol.

- Aller stationner la remorque dans le parking prévu à cet effet (voir plan) et garer la voiture hors zone technique sur le parking.

- Stationner les bateaux au ponton d'accueil de la capitainerie. Aide au remorquage prévu.

Mise à terre

- Un ordre de grutage sera mis en place en fonction de la distance entre votre club et La Grande Motte

- les bateaux se présenteront élingue et amarres en place, pare-battages à tribord, mâté, sans pataras.

- ATTENTION : les bateaux qui auront préalablement démâté devront se présenter sans le mât posé sur pont (faute de place sous la grue).

-Les bateaux sur remorque devront être rangés perpendiculairement au grillage, où vous pourrez rincer et ranger les bateaux.